Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

PILOTAGE DE PROCÉDÉS

ÉPREUVE E6 : RAPPORT D'ACTIVITÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL

SESSION 2026

Durée : 30 minutes

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
PILOTAGE DE PROCÉDÉS	3

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Le candidat présente son rapport d'activités en milieu professionnel et peut s'appuyer sur un support de présentation. Aucun document autre que le rapport et le support présenté par le candidat n'est requis.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 3 pages numérotées de 1/3 à 3/3.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : ENTREPRISE OU ORGANISME D'ACCUEIL DU CANDIDAT, INDIQUÉ DANS SON RAPPORT D'ACTIVITÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL

L'épreuve E6 est une épreuve orale fondée sur le rapport d'activités en milieu professionnel du candidat. Elle dure 30 minutes : 10 minutes de présentation par le candidat, puis 20 minutes d'entretien avec la commission.

Le candidat présente son entreprise ou organisme d'accueil, le procédé et les activités décrites dans son rapport, son rôle et les enseignements tirés de son expérience. La commission conduit ensuite un échange en lien avec les activités réellement présentées. Les questions ci-dessous constituent des axes d'interrogation adaptés au rapport du candidat : elles ne définissent pas un procédé national imposé.

Le candidat veille à distinguer les faits observés, les actions auxquelles il a participé et les analyses qu'il a réalisées. Il justifie ses explications à partir des données disponibles dans son rapport et répond avec un vocabulaire professionnel précis.

PARTIE 1 : Présentation de l'entreprise, du procédé et de l'activité (4 points)

Situer l'expérience professionnelle et en rendre compte clairement

Le candidat dispose de 10 minutes pour présenter son activité en milieu professionnel, en s'appuyant sur son rapport et, le cas échéant, sur un support de présentation.

1.1 (2 points) Présentez l'entreprise ou l'organisme d'accueil, son activité, le procédé concerné et la place de ce procédé dans la production ou le service rendu.

1.2 (2 points) Présentez les activités réalisées ou observées, votre rôle, votre niveau d'autonomie et les interlocuteurs avec lesquels vous avez travaillé.

PARTIE 2 : Analyse d'une activité professionnelle (6 points)

Expliquer une activité à partir des éléments du rapport

La commission choisit avec le candidat une activité décrite dans le rapport. Les réponses s'appuient sur les informations effectivement présentes dans ce document et sur l'expérience du candidat.

2.1 (2 points) Décrivez l'objectif de l'activité retenue, les étapes principales et les équipements, matières ou informations mobilisés.

2.2 (2 points) Expliquez les paramètres de conduite ou de suivi pertinents pour cette activité. Précisez, lorsqu'ils figurent dans votre rapport, les valeurs ou plages observées et la manière dont elles ont été obtenues.

2.3 (2 points) Analysez un résultat, un écart, une difficulté ou une décision rencontrée. Distinguez les faits constatés, les causes envisagées et les actions effectivement menées ou proposées.

PARTIE 3 : Maîtrise des exigences professionnelles (5 points)

Mettre en relation l'activité et ses contraintes

Les questions de cette partie sont adaptées au procédé et aux activités présentés. La commission n'attend pas que le candidat traite des exigences qui ne concernent pas son expérience ou son rapport.

3.1 (2 points) Quelles exigences de sécurité, de qualité, d'environnement ou de production s'appliquaient à l'activité présentée ? Justifiez votre réponse par des exemples issus de votre expérience.

3.2 (1,5 point) Expliquez les contrôles, indicateurs ou consignes utilisés pour vérifier le bon déroulement de l'activité. Précisez les limites des informations dont vous disposiez.

3.3 (1,5 point) Présentez une mesure de prévention ou une règle de travail appliquée. Expliquez le risque auquel elle répond et la conduite à tenir en cas d'anomalie ou de situation dangereuse.

PARTIE 4 : Prise de recul et communication professionnelle (5 points)

Argumenter, répondre à l'entretien et tirer des enseignements de l'expérience

La commission apprécie la capacité du candidat à prendre du recul sur son expérience, à argumenter et à répondre aux questions en mobilisant les éléments de son rapport.

4.1 (2 points) Avec le recul, que proposeriez-vous pour améliorer l'activité présentée ? Justifiez votre proposition et indiquez les contraintes à prendre en compte avant sa mise en œuvre.

4.2 (1,5 point) Quelles compétences professionnelles avez-vous développées ou mobilisées ? Illustrez votre réponse par une situation décrite dans votre rapport.

4.3 (1,5 point) Répondez aux questions complémentaires de la commission en vous appuyant sur les faits, les données et les limites de votre expérience professionnelle.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.